

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 21 mai 2021	N° 2021-296

Convocation du 12 mai 2021

Aujourd'hui vendredi 21 mai 2021 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Jérôme PESCHINA, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Claudine BICHET à Mme Fannie LE BOULANGER
Mme Céline PAPIN à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET
M. Nicolas FLORIAN à M. Emmanuel SALLABERRY
Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPAS
Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à M. Olivier CAZAUX de 14h30 à 15h50 et à partir de 16h45
Mme Christine BOST à Mme Andréa KISS de 13h15 à 16h
Mme Véronique FERREIRA à Mme Béatrice DE FRANCOIS de 14h30 à 15h30
M. Bernard Louis BLANC à Mme Brigitte BLOCH à partir de 13h28
M. Jean-François EGRON à M. Alexandre RUBIO de 12h à 14h30
Mme Delphine JAMET à Mme Harmonie LECERF de 10h30 à 11h40 et de 14h30 à 15h
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 16h10
M. Dominique ALCALA à M. Max COLES à partir de 16h45
Mme Géraldine AMOUROUX à Mme Béatrice SABOURET à partir de 13h15
MM. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 16h
Mme Christine BONNEFOY à M. Fabrice MORETTI à partir de 15h25
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI jusqu'à 10h30
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Eva MILLIER de 10h30 à 14h30
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY à partir de 15h55
M. Gérard CHAUSSET à M. Serge TOURNERIE à partir de 14h30
Mme Eve DEMANGE à M. Patrick PAPADATO à partir de 12h15
M. Christophe DUPRAT à M. Jérôme PESCHINA à partir de 17h10
M. Guillaume GARRIGUES à M. Jean-Marie TROUCHE de 14h30 à 16h24
M. Stéphane GOMOT à M. Stéphane PFEIFFER à partir de 16h
M. Laurent GUILLEMIN à M. Stéphane GOMOT de 11h45 à 15h50
M. Michel LABARDIN à M. Franck RAYNAL à partir de 16h56
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Fabienne DUMAS de 13h à 14h30
Mme Zeineb LOUNICI à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 10h30
M. Jacques MANGON à Mme Christine BONNEFOY de 11h40 à 14h30
M. Jacques MANGON à Mme Béatrice SABOURET à partir de 17h16
M. Guillaume MARI à Mme Nadia SAADI à partir de 12h20
M. Thierry MILLET à Mme Karine ROUX-LABAT de 12h55 à 14h30
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Simone BONORON à partir de 16h15
M. Michel POIGNONEC à Mme Christine BONNEFOY à partir de 13h15

M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 13h15
M. Fabien ROBERT à M. Emmanuel SALLABERRY à partir
de 13h15
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Stéphanie ANFRAY à
partir de 16h05
M. Thierry TRIJOLET à M. Alain ANZIANI jusqu'à 10h et à
partir de 16h

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Fabienne HELBIG à partir de 16h50

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 21 mai 2021	Délibération
	Direction circulation et stationnement Service observation modélisation / rocade	N° 2021-296

Projet européen « DIT4TraM » - Participation de Bordeaux Métropole - Encaissement des recettes - Décision - Autorisation

Madame Andréa KISS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole a construit depuis 2015 une notoriété nationale et internationale sur les systèmes de transports intelligents coopératifs (C-ITS¹). Territoire pionnier, elle est aujourd'hui un des leaders du domaine parmi les collectivités territoriales françaises et européennes. Les fondations ont été construites lors du vingt-deuxième congrès mondial des Intelligent Transport Systems (ITS) organisé à Bordeaux en octobre 2015, avec les premiers démonstrateurs technologiques. Cet événement a été un catalyseur pour l'écosystème bordelais, avec, depuis, un engagement dans plusieurs projets européens réussis.

Cette démarche a permis de favoriser des innovations puis le déploiement de solutions visant à diminuer les difficultés de déplacements.

Ces innovations mettent à profit les potentialités du numérique et de la connectivité pour intégrer les véhicules personnels dans une gestion multimodale réactive de la mobilité urbaine globale.

Dans ce contexte, Bordeaux Métropole a été sollicitée en 2020 par l'université Gustave Eiffel (ex. Institut français des sciences et technologies de l'aménagement et des réseaux IFSTTAR), coordinatrice pour la partie française, pour être partie prenante d'un nouveau projet européen baptisé « DIT4TraM » ('Distributed Intelligence and Technology for Traffic and Mobility Management'). La dénomination anglaise du projet exprime l'ambition visée : développer et tester un contrôle distribué pour une gestion multimodale du trafic, et ainsi compléter la gestion actuelle centralisée.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet, Bordeaux Métropole a intégré un consortium public/privé coordonné par l'université de Delft aux Pays Bas, aux côtés de villes importantes (Amsterdam, Utrecht, Athènes), d'universités, de centres de recherches de renom, et d'entreprises spécialisées.

La candidature portée par ce consortium et soumise au programme européen Horizon 2020 (MG-2-11-2020) le 8 septembre 2020, a été retenue par décision de la Commission européenne le 10 décembre 2020.

1 Les C-ITS désignent l'échange d'information entre l'infrastructure et le véhicule, et de véhicule à véhicule. Ils ont donc trois modes de fonctionnement : I2V : Descente d'information du gestionnaire vers les véhicules. V2I : Remontée des informations du véhicule vers le gestionnaire de la route (centre de gestion de trafic et véhicules d'intervention) V2V : Échanges d'information entre deux véhicules soit par émission automatique à partir de capteurs embarqués, soit via un bouton de déclaration manuel.

L'ambition du projet est de soutenir la transition vers une mobilité durable et « sans couture », connectée et autonome. La finalité du projet est globalement de conduire à une qualité de vie, une sécurité, une résilience et une efficacité accrues, ainsi que de garantir la préservation de la vie privée, la participation citoyenne, l'équité et la soutenabilité à l'échelle de la métropole.

L'objectif principal est donc de développer, mettre en œuvre et tester un paradigme générique de contrôle distribué, en s'appuyant notamment sur les technologies avancées de monitoring, d'évaluation et de prévision (IA/algorithmes d'apprentissage), et sur des algorithmes associés pour une variété de nouveaux concepts de gestion multimodale des trafics et des mobilités, et fonctionnant à toutes échelles urbaines.

Des démonstrateurs de solutions innovantes seront déployés et évalués sur les territoires de chaque collectivité locale partenaire ou via des outils de simulation numériques :

- Mesures incitatives pour prioriser les véhicules « vertueux » sur quelques carrefours à feux à Bordeaux Métropole,
- Gestion décentralisée et guidage du trafic multimodal à une échelle régionale à Utrecht (NL),
- Gestion résiliente de la mobilité fondée sur la coopération et le partage à Amsterdam (NL),
- Optimisation de services de transport à la demande dans des environnements urbains complexes dans la banlieue d'Athènes (Glyfada - GR),
- Gestion distribuée et intégrée de la mobilité urbaine (Athènes - GR),
- Gestion distribuée et intégrée de la mobilité interurbaine sur les autoroutes du sud méditerranéen (SP).

Après avoir déployé la priorité des lignes de bus structurantes, Bordeaux Métropole et Gertrude Société anonyme d'économie mixte (SAEM) développeront et expérimenteront des algorithmes innovants, de manière à permettre de donner une priorité de franchissement sur quelques carrefours à feux à des véhicules « vertueux » (covoiturage, vélos, ...), ainsi Bordeaux Métropole et Gertrude SAEM expérimentent une nouvelle palette d'outils de gestion multimodale des trafics.

Ce projet renforce également le dispositif d'un « living lab C-ITS » sur le territoire bordelais, cadre pour concevoir, développer et tester dans des conditions réelles, et dans lequel les usagers sont associés à la conception et l'expérimentation de nouveaux produits et services.

Ce projet sera aussi un lieu de partage de connaissances avec des acteurs européens à la pointe et de retours d'expérience sur l'utilisation de techniques numériques avancées.

Le projet devrait débuter le premier septembre 2021 pour une durée de 36 mois.

Le budget total du projet est de 4 997 122 €, financé à 100% par l'Union européenne au titre du programme Horizon 2020. L'enveloppe financière pour le site local d'expérimentation est de 206 k € incluant la contribution de Bordeaux Métropole à hauteur de 49 562.50 € TTC, et décomposée comme suit :

Dépenses		Ressources		
Nature de la dépense	Montant	Financeurs	Montant	%
A. Coûts salariaux valorisés (charges patronales comprises)	36 450,00 €	Union européenne H2020	49 562.50 €	100 %
B. Coût directs (Frais de déplacement / organisation d'ateliers)	3 200,00 €			
C. Coûts indirects (application du forfait suivant : 25% de la somme A+B)	9 912,50 €			
Total (A+B+C)	49 562,50 €	Total	49 562,50 €	100 %

Seules les dépenses effectivement réalisées pourront être remboursées, dans la limite des coûts prévus au budget.

Il s'agit donc de valider le plan de financement prévisionnel et autoriser le président à signer le « formulaire d'adhésion pour les bénéficiaires » (« Accession Form for Beneficiaries »), qui permet d'intégrer Bordeaux Métropole dans l'accord global présenté ci-dessus.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5217-2 ;

VU la délibération n°2016-7, en date du 22 janvier 2016, approuvant la stratégie métropolitaine pour les mobilités ;

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE ce projet européen participe au renforcement de la stratégie métropolitaine pour les mobilités de la Métropole ;

CONSIDERANT QUE l'intérêt de Bordeaux Métropole à organiser sur son territoire l'expérimentation et contribuer au déploiement de nouveaux services de mobilité, afin de valoriser sa politique des mobilités, et les capacités d'innovation du territoire dans le domaine des ITS ;

CONSIDERANT QUE ce projet européen participe au renforcement de la stratégie métropolitaine pour les mobilités de la Métropole ;

DECIDE

Article 1 : d'approuver le plan de financement prévisionnel du projet indiquant les participations maximums sollicitées.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer les documents contractuels et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'application de la présente délibération.

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président à engager les procédures de marchés publics nécessaires à l'exécution de ce projet.

Article 4 : de réaliser les dépenses mises en œuvre dans le cadre du déploiement de nouveaux services de mobilité.

Article 5 : d'encaisser les recettes du fonds européen via le coordinateur du consortium et de les imputer sur le Budget Principal sur les exercices concernés, au chapitre 74, article 74778.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Monsieur POUTOU

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 21 mai 2021

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 31 MAI 2021 PUBLIÉ LE : 31 MAI 2021	Pour expédition conforme, la Vice-présidente, Madame Andréa KISS
--	--